

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Conformément à l'article 6, paragraphe 1.1 du Code municipal, la Municipalité de Saint-Prime a aliéné le bien suivant, de la façon, en faveur de la personne et au prix indiqué ci-dessous, au cours des mois de :

<u>Bien vendu</u>	<u>Acquéreurs</u>	<u>Prix</u>
<u>Février 2021</u>		
Lot 5 886 043 Cadastre du Québec	Audrey-Ann Bouchard / Jonathan Fortin	35,000.00 \$
Lot 5 886 042 Cadastre du Québec	Mélanie Tremblay / Denis Gauthier	35,000.00 \$
Lot 5 886 041 Cadastre du Québec	Janick Saucier	35,000.00 \$

Donné à Saint-Prime, ce 16^e jour du mois de mars deux mille vingt et un.


Secrétaire-trésorière et Directrice générale